



Commission scolaire
du Fleuve-et-des-Lacs

Conseil des commissaires

SÉANCE DU 21 FÉVRIER 2012 Volume 14 - numéro 8

Procès-verbal de la séance régulière du conseil des commissaires de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs tenue à la salle des commissaires le 21 février 2012 à 20 h au 14, rue du Vieux-Chemin à Témiscouata-sur-le-Lac.

Sont présents : Mesdames Anne Basque, Lucie Bossé, Louise Cassistat, Chantal Desjardins, Anne-Marie Morin, Ghislaine Saint-Jean, Sophie Sirois, Diane Valcourt, messieurs Alexandre Anctil-Bruneau, Charles-Aimé Bélanger, Claude Breault, Jean-Pierre Gagnon, Ghislain Morin, Guilmont Pelletier, commissaires, ainsi que mesdames Martine Lemay et Hélène Pelletier, représentantes du comité de parents.

Sont aussi présents : Messieurs Bernard D'Amours, directeur général, et Daniel Beaulieu, directeur général adjoint.

Sont absents : Mesdames Louise Malenfant, Andrée Truchon et monsieur France Dubé, commissaires.

PRÉSIDENCE

Cette séance est tenue sous la présidence de monsieur Guilmont Pelletier, président.

OUVERTURE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, monsieur Guilmont Pelletier, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

NOMINATION DU SECRÉTAIRE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Chantal Desjardins, et résolu;

DE nommer, en l'absence de madame Catherine Boulay, secrétaire générale, monsieur Daniel Beaulieu comme secrétaire de la séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2012-746-CC)

RAPPORT ANNUEL 2010-2011 DE LA CSFL

En vertu des dispositions de la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire doit procéder à la présentation publique de son Rapport annuel. Étant donné qu'il n'y a aucune audience, les commissaires, ayant déjà reçu le Rapport annuel, sont disposés à en faire l'adoption.

Monsieur Bernard D'Amours mentionne que le Rapport annuel sera disponible sur le site web de la Commission scolaire et qu'un communiqué de presse sera publié dans les journaux à cet effet.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Louise Cassistat, et résolu :

D'adopter le Rapport annuel 2010-2011 de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs comme présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2012-747-CC)

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Diane Valcourt, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Vérification des présences
- 3.0 Nomination du secrétaire de la séance
- 4.0 Rapport annuel 2010-2011 de la CSFL - présentation
- 5.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 6.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 17 janvier 2012 - # 6

- 7.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance d'ajournement du 7 février 2012 - # 7
- 8.0 Rapport du comité de parents
- 9.0 Direction générale
 - 9.1 Vérification externe 2011-2012
 - 9.2 Journées de la persévérance
 - 9.3 École Litalien - terrain
 - 9.4 Politique pour contrer le harcèlement en milieu scolaire - dépôt du projet de révision
- 10.0 Varia
 - 10.1 Colloque régional
 - 10.2 Correction du français
- 11.0 Période de questions
- 12.0 Prochaine séance
- 13.0 Clôture

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2012-748-CC)

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 JANVIER 2012 - # 6

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Lucie Bossé, et résolu :

QUE le secrétaire soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance du 17 janvier 2012 - # 6, puisque les commissaires en ont reçu copie au moins 6 heures avant la tenue de la présente séance;

QUE le procès-verbal soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2012-749-CC)

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 7 FÉVRIER 2012 - # 7

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Louise Cassistat, et résolu :

QUE le secrétaire soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance du 7 février 2012 - # 7, puisque les commissaires en ont reçu copie au moins 6 heures avant la tenue de la présente séance;

QUE le procès-verbal soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2012-750-CC)

RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS

La représentante du comité de parents, madame Hélène Pelletier, donne un compte-rendu des réunions des mois de janvier et février du comité de parents. Les principaux sujets discutés furent :

- Présentation par monsieur Richard Gagnon du Plan d'action pour contrer la violence et l'intimidation dans les écoles de la CSFL ainsi que la phase 2 du Plan d'action sur la toxicomanie;
- Consultation concernant la nomination d'un-e commissaire - circonscription 1 (Saint-Athanase et partie Pohénégamook) secteur ouest;
- Démarche pour une formation de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) sur la tenue des assemblées annuelles des conseils d'établissement (CE);
- Conférence de monsieur Jacques Charest sur l'anglais intensif au primaire, le dépistage et la stimulation précoce ainsi que la présentation du calendrier scolaire 2012-2013.

Madame Hélène Pelletier mentionne également que les membres du comité de parents aimeraient recevoir et s'entretenir avec un-e commissaire élu-e afin de connaître le rôle et les responsabilités du commissaire élu.

DIRECTION GÉNÉRALE

Vérification externe 2011-2012

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, présente l'offre reçue de la firme Raymond Chabot Grant Thornton concernant le mandat d'audit indépendant des états financiers pour les exercices financiers terminés le 31 mars 2012 et le 30 juin 2012.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Ghislaine Saint-Jean, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs retienne les services de la firme «Raymond Chabot Grant Thornton» pour effectuer le mandat de vérification externe de l'année financière 2011-2012 pour la somme de 25 400 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2012-751-CC)

Journée de la persévérance

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, présente un résumé des activités réalisées à notre Commission scolaire dans le cadre des journées de la persévérance.

Des articles ont également été publiés dans les journaux locaux pour faire valoir nos bons coups.

Il répond aux questions des commissaires et ceux-ci délibèrent sur le sujet.

École Litalien - terrain

CONSIDÉRANT qu'une partie de la cour de l'École Litalien est en location avec les Sœurs de Jésus-Marie;

CONSIDÉRANT que les Sœurs de Jésus-Marie ont cédé leur propriété à un promoteur privé;

CONSIDÉRANT la volonté de la Commission scolaire de se porter acquéreur de la portion du terrain utilisée par l'École Litalien;

CONSIDÉRANT les négociations réalisées en ce sens avec le promoteur privé;

CONSIDÉRANT que le promoteur privé est disposé à céder à la Commission scolaire cette portion de terrain;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Chantal Desjardins, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs acquiert, au coût de 24 000 \$, taxes en sus, une portion de terrain d'environ 330 pieds par environ 80 pieds faisant partie des lots 177 et 180 du cadastre officiel de la paroisse Notre-Dame-des-Neiges-des-Trois-Pistoles;

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs assume les frais découlant de la rédaction de l'acte notarié et de l'inscription au transfert des droits de propriété;

QUE la description du terrain soit faite selon les mesures apparaissant au bail initial de 1985 publié sous le numéro 266 108 et selon le plan de localisation de Christian Couillard, arpenteur-géomètre, le 28 juillet 2010, sous le numéro 8037 de ses minutes;

QUE la Commission scolaire n'exige pas de description technique pour le terrain à acheter et fera elle-même ses vérifications pour déterminer l'emplacement exact du terrain;

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs consente à ce que les escaliers construits sur le côté Nord-Est de la bâtisse du vendeur puissent être maintenus pour l'avenir et ce, malgré le fait qu'ils empiètent dans l'assiette de la servitude publiée le 26 février 1955 sous le numéro 124 992;

D'autoriser le président, monsieur Guilmont Pelletier et le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs, l'acte notarié et autres documents nécessaires à la réalisation de la transaction.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2012-752-CC)

Politique pour contrer le harcèlement en milieu scolaire - dépôt du projet de révision

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, dépose, pour consultation, le projet de révision de la politique pour contrer le harcèlement et la violence au travail et en milieu scolaire.

VARIA

Colloque régional

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, présente le programme du colloque régional qui se tiendra à Rimouski le 24 mars 2012. Neuf commissaires manifestent leur intérêt à y participer. La Commission scolaire se chargera des inscriptions des commissaires.

Correction du français

Le commissaire, monsieur Alexandre Anctil-Bruneau s'interroge sur la façon de traiter la correction des fautes de français dans les matières autres que le français au secondaire. Il déplore qu'aucune valeur ne soit accordée à la qualité du français dans les matières enseignées au secondaire.

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, verra à valider cette information avec la direction des Services de l'enseignement et un suivi sera fait lors d'une prochaine séance du conseil des commissaires.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La représentante du comité de parents, madame Hélène Pelletier, demande des informations sur les mises à jour à faire sur le site web de la Commission scolaire.

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, mentionne, qu'effectivement, des travaux sont actuellement en analyse pour améliorer et mettre à jour le site web de la Commission scolaire.

PROCHAINE SÉANCE

Le 20 mars 2012 à 20 h au lieu ordinaire des séances.

CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par le président, monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

QUE la présente séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-753-CC)

(SIGNÉ)

Monsieur Guilmont Pelletier, président

(SIGNÉ)
GP/DB/dr

Monsieur Daniel Beaulieu, secrétaire de la séance